



38^{ème} BROCANTE DE CONNAUX 21 JUIN 2026

Nom: Prénom:

Adresse: Tel:

Code Postal: Ville:

Adresse mail (à écrire lisiblement):

Une confirmation d'inscription ne sera envoyée que si l'adresse mail est renseignée.

Articles vendus (obligatoire):

Je réserve: nombre d'emplacement de 4 mètres (profondeur 2 mètres) = (a)

Tarif UNIQUE de l'emplacement de 4 mètres = 10 euros (b)

Total = euros (a x b)

Date de dépôt des inscriptions 12/06/2026

Aucune inscription ne sera prise en compte sans le règlement par chèque libellé à l'ordre du CMC

Observations / demandes :

La photocopie d'une pièce d'identité doit être envoyée à l'inscription.

Règlement général:

1. Le déballage devra débuter impérativement avant 8 heures précises, après cette heure la place pourra être mise à disposition d'un autre exposant. Toute annulation à moins d'une semaine de la date de la brocante ne sera en aucun cas remboursée.
2. Conformément au règlement des foires et salons de France, aucun exposant ne sera accepté s'il n'a pas réglé l'intégralité de son emplacement.
3. Les exposants ne doivent pas obstruer les rues, ni empiéter en dehors des espaces réservés pour des raisons de sécurité (passage de voitures d'urgence: pompiers, médecin,...)
4. Outre l'assurance couvrant les objets exposés et plus généralement tous les éléments mobiles ou autres lui appartenant, l'exposant est tenu de souscrire à ses propres frais, toutes assurances couvrant les risques que lui-même et son personnel encourent ou font courir à ses tiers. L'organisateur est réputé déchargé de toutes responsabilités à cet égard, notamment en cas de perte, vol ou dommages quelconques. L'organisation ne peut pas être tenue responsable en cas de mauvais temps, aucun remboursement n'aura lieu en cas de pluie. Pour le bon déroulement de la brocante, les exposants s'engagent à maintenir leur stand jusqu'à 16h.
5. L'organisateur interdit toutes formes de loteries ou tombola sur l'espace couvert par la brocante.
6. L'organisateur se réserve le droit de placement.

Inscription à déposer à la mairie de Connaux

Ou envoyer à :

Date et signature

avec la mention < lu et approuvé >

MACREZ Aurore
85 Chemin de la Tuilerie
30330 Saint-Paul-les-Fonts
06 81 26 02 97



Renseignements par mail : connaux_mc@hotmail.fr

Inscription en ligne